



 Adapei 49

Saison 2023-2024

# CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE PARA-PETANQUE-ADAPTEE

**SAMEDI 16 MARS 2024 - Angers**



## INFORMATIONS GENERALES

---

### Informations générales :

Date : 16 Mars 2024

Lieu : Boulodrome de la Baumette à  
Angers

Engagement : 5€/joueur

buvette : ouverte sur place / prévoir son  
pique-nique

### Contact :

Organisateur : ESCA'L ADAPEI – Philippe  
PRUD'HOMME 06 71 01 11 87 /06 76 80  
98 66 [escal.sportsadaptes@adapei49.fr](mailto:escal.sportsadaptes@adapei49.fr)

CDSA 49 : Adèle HERAULT 02 41 79 49 81  
[cdsportadapte49@orange.fr](mailto:cdsportadapte49@orange.fr)

### Le jour de la compétition :

- les encadrants devront être en possession du dossier médical des sportifs engagés, des licences (avec photo et classification). Les dirigeants doivent aussi être en possession de leur licence pour pouvoir approcher des terrains.

- le règlement FFSA sera respecté notamment sur la tenue vestimentaire de vos pratiquants (pour rappel : haut identique pour les équipes)

## PROGRAMME PREVISIONNEL

---

- ⇒ Rendez-vous à 9h
- ⇒ Echauffement : 9h15
- ⇒ Début des rencontres : 9h30
- ⇒ Fin prévisionnelle : 16h30
- ⇒ Remise des récompenses : 17h

## RAPPEL DES COMPETITIONS / RENCONTRES

---

- ⇒ Championnat Régional : 20 avril 2024 – Saint Calais (72)
- ⇒ Championnat de France : 31 mai au 2 juin 2024 – Saint Chamond (42)

## RAPPEL DU REGLEMENT

### CATEGORIE D'AGE – SAISON 2023/2024 : (AGE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024)

<b>MOINS DE 10 ANS</b>	9 ans et moins	<b>MOINS DE 18 ANS</b>	16 ans et 17 ans
<b>MOINS DE 12 ANS</b>	10 ans et 11 ans	<b>MOINS DE 21 ANS</b>	18 ans à 20 ans pour le SAJ
<b>MOINS DE 14 ANS</b>	12 ans et 13 ans	<b>SENIOR</b>	18 ans et plus
<b>MOINS DE 16 ANS</b>	14 ans et 15 ans	<b>VETERAN</b>	41 ans et plus

### Licence

Les sportifs devront être en possession d'une licence compétitive en cours de validité avec indication de la classe.

Aux Championnats de France adultes (plus de 18 ans), les moins de 18 et les moins de 16 peuvent concourir en catégorie adulte sous réserve de se qualifier lors des épreuves régionales. Dans ce cas, les jeunes concourent dans les mêmes conditions règlementaires que les adultes. Cette demande de dérogation sera soumise à validation de la Commission sportive nationale.

### COMPETITION OUVERTE :

#### Mixité

Les équipes peuvent être composées de joueurs et/ou de joueuses. Que les équipes soient masculines, féminines ou mixtes, un seul classement est réalisé.

	AB		BC	CD	
<b>Formation en équipe</b>	Tête à tête	Doublette	Doublette	Doublette	Triplette
<b>Composition de l'équipe</b>	AB	AB/AB	BC/BC	CD/CD	CD/CD/CD
<b>Nb de pts par parties poules/finale</b>	9	11	13	13	13
<b>Nb de boules</b>	2 par joueur	2 par joueur	3 par joueur	3 par joueur	3 par joueur
<b>Partie au temps</b>	30 min	30 min	1 heure	1 heure	1 heure
<b>Distance</b>	6-9 m	6-9 m	6-10 m	6-10 m	6-10 m
<b>Cercle</b>	40-60 cm autorisation d'empiéter sur le bord	40-60 cm Autorisation d'empiéter sur le bord	35-50 cm	35-50 cm	35-50 cm
<b>Temps de jeu</b>	1'30 min entre les boules	1'30 min entre les boules	1 min entre les boules	1 min entre les boules	1 min entre les boules
<b>« Dérogation équipe</b>	OK pour tous les jeunes après validation CSN				
<b>Coaching</b>	Intervention du coach dans le tps de Jeu				
<b>Modalités qualif</b>	Au moins une compétition qualificative même si pas de compétition sur la région, Maintien du système d'un nombre de places qualifiables				
<b>Nb arbitres « RDJ »/terrain</b>	1		1 pour 2 terrains		